

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 37 (1929)
Heft: 6

Artikel: Le collège de Morges
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-29147>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE COLLÈGE DE MORGES

Le traitement du Principal (Directeur) en 1825.

Copie du cahier des charges du Directeur du Collège de Morges, *Principal du Collège*, comme on l'appelait en 1825, et dont on a bien voulu nous communiquer la teneur :

« L'instituteur de la première classe latine, qui est Principal du Collège, donne 25 heures de leçons par semaine.

Il tient sa classe divisée en 2 divisions, subdivisées chacune en 2 ordres ou volées, où les écoliers sont promus successivement par la Chambre Collégiale, aux époques fixées pour cela.

Il enseigne le latin, le grec, le catéchisme. Il suit les tâches fixées pour chaque division. Il exerce les écoliers aux compositions latines ; il leur fait traduire les parties de la chrestomathie assignées à sa classe.

Il doit maintenir l'ordre et une bonne discipline parmi les écoliers ; il surveille leur conduite, non seulement au Collège, mais autant que possible hors des leçons. Il veille à ce que les écoliers fréquentent le service divin.

Il a 3 semaines de vacances aux moissons et 4 aux vendanges, ou vice-versa, 15 jours entre les examens du printemps et les promotions, 3 jours aux revues, 3 jours au Nouvel-An et les jours de foire.

Dès le 1^{er} mars, il commencera son collège le matin à 7 h., et à 8 h., après le congé des vendanges.

Il doit se conformer au règlement général pour les écoles du canton et aux lois existantes sur cette matière, aux règlements particuliers que la Chambre Collégiale a déjà faits ou qu'elle pourra faire pour la conduite et l'enseignement de la

classe. Il doit remplir les devoirs qui lui sont imposés par les lois et arrêtés comme Principal du Collège.

Bénéfices : Le Principal reçoit annuellement de la Bourse de la Ville :

Quatre cents francs en argent,

29 quarterons de froment,

534 pots de vin blanc, mesure vaudoise,

268 pots de vin rouge.

Il a la jouissance d'un logement au Collège, d'un jardin et d'un plantage.

Il reçoit en outre de chaque écolier une finance de fr. 4.— par mois.

Toutes proportions gardées, si l'on tient compte de la valeur des choses reçues, des 1203 litres de vin (à 1 fr. 50 en 1924), du blé, de la finance de 4 fr. et du logement avec jardin et plantage surtout, Antoine-Emmanuel Solomiac, le directeur du Collège de Morges d'alors, n'était pas trop à plaindre, il y a un siècle.

Extrait du *Journal d'Aubonne*, du 14 janvier 1925.

BIBLIOGRAPHIE

Monuments historiques du Jura bernois.¹

Le Jura bernois est certainement très peu connu dans le reste de la Suisse romande. Nous attendons trop souvent, pour le visiter, qu'une circonstance spéciale nous y appelle. Cela est vraiment fâcheux, car cette terre romande un peu isolée a un passé intéressant, des sites très variés, des monuments historiques de grande valeur et une population accueillante et active.

¹ *Monuments historiques du Jura bernois. Ancien Evêché de Bâle.* Préface de Virgile Rossel. Ouvrage publié par la *Société jurassienne d'Emulation*, sous les auspices de la *Société de Développement du Jura*. Editions de la Bacconnière, Neuchâtel 1929.